

LGV Lyon-Turin: des parlementaires écologistes écrivent au parquet financier

Grenoble, France | AFP | mercredi 17/12/2014 - 18:06 GMT | 236 mots

Huit parlementaires écologistes ont transmis mercredi au parquet national financier des documents "dénonçant l'irrégularité des marchés de travaux passés" en vue de la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) Lyon-Turin, selon un communiqué.

"Il semble que certaines règles aient été méconnues et que des personnes aient pu avoir un intérêt moral fut-il indirect", écrit l'eurodéputée EELV Michèle Rivasi, dans une lettre au procureur, consultée par l'AFP, en évoquant "une probable méconnaissance des textes applicables en matière d'utilisation des deniers publics, de passation de marchés publics et de secret y attaché".

Les parlementaires évoquent notamment l'absence de "certification des coûts par un tiers extérieur", prévue par le traité franco-italien, "une situation de doute légitime" liée à la position du président de la société Lyon-Turin Ferroviaire ou la révélation du montant d'un appel d'offres avant l'avis de marché "en contradiction avec toutes les règles des marchés publics".

"L'ensemble des faits et documents transmis (...) doivent conduire le président de Lyon Turin Ferroviaire à annuler les marchés signés et à interrompre les travaux entrepris, il en va de sa responsabilité et de celle du gouvernement qui finance ces travaux", conclut le député François-Michel Lambert.

La construction de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin passe par la construction d'un tunnel transalpin de 57 km pour 8,5 milliards d'euros, financé à 40% par l'Union européenne, soit 3,4 milliards, l'Italie prenant en charge 2,9 milliards et la France 2,2.

aag/but/nm

© 1994-2014 Agence France-Presse